

**DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
RENNES MÉTROPOLÉ – SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION**

Par arrêté du Président de Rennes Métropole n° A 18.693 du 17/05/2018, une enquête publique est prescrite sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Madame Sophie LE DREAN-QUENEC'HDU, docteur vétérinaire - docteur en écologie, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

L'enquête publique se déroulera durant 32 jours :

du Lundi 11 juin 2018 au jeudi 12 juillet 2018 inclus

Les pièces du dossier et le registre d'enquête pourront être consultés par le public :

- Sur le site internet : <http://metropole.rennes.fr/participez/> et <https://www.registre-dematerialise.fr/794>
- Sur un poste informatique à l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville, à Rennes (Point Info de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00).
- Sur support papier à la mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, siège de l'enquête, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur y sera déposé.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Service Planification et Études Urbaines, Hôtel de Rennes Métropole, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 Rennes Cedex.

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée à : Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, Révision du PLU de Saint-Jacques-de-la-Lande – À l'attention de Madame le commissaire-enquêteur, 1 rue François Mitterrand, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande.
Ces correspondances seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au lieu de l'enquête et sur le registre numérique, dans les meilleurs délais.
- Par voie électronique, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/794>
Celles-ci seront consultables par tous.
- Par écrit, dans le registre d'enquête disponible en Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande aux horaires mentionnés ci-dessus, les observations et propositions pourront être consignées directement dans le registre d'enquête ; celles-ci seront également reportées dans le registre numérique dématérialisé.
- Par écrit et par oral, à ses jours et heures de présence en Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, le commissaire-enquêteur recevra les observations et propositions écrites ou orales du public. Celles-ci seront consultables au siège de l'enquête et sur le registre numérique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande les :

- **Mercredi 13 juin 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Vendredi 22 juin 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Jeudi 28 juin 2018 de 9 h 00 à 12 h 00,**
- **Vendredi 6 juillet 2018 de 13 h 00 à 16 h 00,**
- **Jeudi 12 juillet 2018 de 14 h 30 à 17 h 30.**

Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête pourront être demandées à la Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande. (Tél. : 02 99 29 75 30).

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, ainsi qu'à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également disponibles à l'Hôtel de Rennes Métropole et publiés pendant un an à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/794>.

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de révision du PLU de Saint-Jacques-de-la-Lande pourra être approuvé par délibération du Conseil de Rennes Métropole, après avis du Conseil Municipal de Saint-Jacques-de-la-Lande.